

« JE BIKE TU RUN »

Pour rester actif face au covid19

Semaine du 7 au 14 février 2021

La Maison Municipale du Sport peut réviser et mettre à jour les Conditions Générales de l'épreuve et le règlement à tout moment en raison des directives sanitaires en lien avec la Covid19.

Merci de consulter régulièrement les sites d'informations.

Informations générales :

La Maison Municipale du Sport a souhaité malgré le contexte sanitaire difficile, maintenir le concept du « bike and run » en 2021. La persistance de la Covid 19 nous oblige à repenser le concept afin de rendre notre épreuve compatible avec les recommandations sanitaires en vigueur.

Pour cette édition 2021, il n'y aura ni classement, ni chrono, ni compétition de quelque nature, le code de la route s'appliquera dans son intégralité. En vélo, le port du casque est rigoureusement obligatoire !

[S'inscrire au bike and run, c'est reconnaître et accepter l'intégralité de son règlement.](#)

Départ :

Il n'y aura aucun départ groupé organisé ! Chacun pourra réaliser le(s) épreuve(s) de course ou de marche et ou de vélo. Les épreuves peuvent se dérouler sur le parcours de son choix, individuellement, en duo, en famille. Chacun pourra commencer son parcours où il le souhaite.

Inscription & tarif :

L'inscription au « bike and run » :

Un cadeau et un dossard collector 2021 pour afficher sa volonté de rester actif face au COVID 19 à chaque participant.

Toutes les inscriptions se font exclusivement sur internet par le site de Prolivesport.

[Pour rester actif face au COVID 19, je m'inscris !](#)

Tarif unique de 5 euros (gratuit pour les pass'family) pour l'équipe de deux personnes, inclus l'inscription en ligne, le cadeau 2021 et le dossard collector.

La vérification auprès du médecin traitant est ardemment conseillée. La participation des mineurs se fait exclusivement sous la responsabilité parentale.

En cas d'annulation du « bike and run 2021 » les droits resteront acquis à l'organisation mais les cadeaux seront néanmoins à disposition pour les inscrits.

Retrait du cadeau de l'édition 2021 :

Après l'inscription sur le site www.prolivesport.fr le participant se verra remettre le cadeau souvenir de l'évènement, à partir du lundi 8 février 2021 jusqu'au vendredi 12 février 2021 aux horaires de bureau de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au service des sports, rue Pierre de Coubertin à LA GORGUE.

L'évènement :

L'objectif de l'évènement est :

- De rester actif
- De respecter et d'anticiper la situation sanitaire liée au Covid 19.

L'évènement s'étalera sur 8 jours, du dimanche 7 au dimanche 14 février 2021 :

Chaque inscrit est sollicité pour devenir un acteur de l'évènement en prouvant l'activité réalisée (photo, vidéo ou capture d'écran). Il pourra les envoyer en les publiant sur les réseaux sociaux de l'évènement (Ville de LA GORGUE et Prolivesport). Comme nous ne maîtrisons pas les parcours, exceptionnellement aucun point de ravitaillement n'est organisé cette année. Chaque inscrit s'assurera d'être en possession de ses propres besoins en eau et nourriture.

Pour les photos et les vidéos, les gestes barrières et la distanciation sociale ou le port du masque devront être respectés.

Les formules proposées :

Chacun peut réaliser un parcours de son choix en solidarité avec l'épreuve.

La pratique solo: permet dans la semaine de réaliser la course et le vélo de façon enchaînée ou pas.

La pratique « duo » : permet de relever le défi à deux mais pas ensemble sauf pour la famille.

Dans les deux cas toutes les distances proposées dans le tableau ci-dessous restent possibles.

Publics visés	Pratique 'famille' (même foyer)	Pratique 'solo'	Pratique 'duo'
Famille (y compris pass'family)	Bike and run Distances libres adaptées aux publics		
Non Sportif		Je cours 5 km et je roule 10 km	Je cours 5 km et tu roules 10 km
Sportif occasionnel		Je cours 10 km et je roule 20 km	Je cours 10 km et tu roules 20 km
Sportif régulier		Je cours 15 km et je roule 30 km	Je cours 15 km et tu roules 30 km

Environnement :

Les inscrits s'engagent à respecter l'environnement dans lequel ils évoluent et à se conformer aux directives locales. Ils s'engagent notamment à ne générer aucun déchet sur leurs parcours et à cohabiter harmonieusement avec le milieu naturel.

Droit à l'image et données personnelles :

« J'autorise expressément la Ville de la Gorgue, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à « Je bike, Tu run 2021 » sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires. Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

Responsabilité :

Le paiement vaut signature du règlement (y compris pour les inscriptions pour des tiers). La participation à « je bike, tu run 2021 » se fera sous l'entière responsabilité des inscrits avec renonciation à tout recours et poursuite envers l'organisateur quel que soit le dommage subi ou occasionné. Chaque participant doit, impérativement, avoir sa propre assurance Responsabilité civile personnelle pour les dommages corporels et les dommages matériels et reste seul responsable de tout éventuel incident, accident ou manquement au règlement de l'épreuve.

Acceptation du règlement :

Les participants à « Je bike, Tu run 2021 » toutes formules confondues, déclarent connaître et accepter le présent règlement et s'engagent à le respecter. L'inscription et le paiement à « je bike, tu run 2021 » vaut acceptation du règlement.

Renseignements service des sports de la ville de LA GORGUE :

Mail : maisonduport@ville-lagorgue.fr

Téléphone : 03.28.48.87.35